



# UD CGT 77

## FLASH INFOS N° 26-20

Melun le 17 Mars 2020

### **COVID 19 : Pas de trêve sociale ! Pas de trêve syndicale !**

1<sup>ère</sup> journée de confinement, la CGT77 a été sur tout les fronts. La situation sanitaire se dégrade, les hôpitaux de Seine et Marne se préparent avec le peu de moyens que leur ont laissé les politiques publiques. La CGT entend défendre le monde du travail en préservant la santé des salariés, retraités et privés d'emploi.

De nombreux syndicats CGT ont œuvré pour la sécurité des travailleurs et le paiement des salariés confinés.

La mise en place d'une cellule de veille par union locale et syndicats a permis la transmission des informations ou conseiller les salariés.

Mail cellule de Veille CGT 77 [sgudcgt77@orange.fr](mailto:sgudcgt77@orange.fr) ou [udcgt77@wanadoo.fr](mailto:udcgt77@wanadoo.fr)

### **COVID 19 : Actions menées auprès des salariés !**

**Mitry Mory** : Un salarié s'est vu notifier une mise à pied conservatoire le 16 Mars par son employeur. Il n'est donc pas payé et maintenant confiné. Il est dans l'incapacité de se faire représenter par un conseiller du salarié lors de son entretien prévu le 26 Mars (les conseillers du salarié sont eux même confinés). De plus il ne peut saisir la juridiction prud'homale sachant que les 3 conseils de Prud'hommes de Seine et Marne ont annulé leurs audiences suite au Covid 19. L'Inspection du travail a été saisie, le traitement du dossier a été rapide malgré les baisses d'effectifs et postes vacants.

**Snecma Villaroche** : 350 Salariés du Bâtiment 35 ont fait valoir leur droit de retrait. En effet, l'usage d'outillage collectif (passage de main en main), la promiscuité dans les Bus qui transportent les salariés et dans les vestiaires dans lesquels se croisent plus de 500 salariés, l'absence de désinfection des claviers d'ordinateurs utilisés par le personnel sont autant de facteurs augmentant le risque de contamination. La négociation de moyens supplémentaires a été un échec. Les salariés sont toujours en droit de retrait.

**Coopérative pharmaceutique de Melun** : Il est paradoxal qu'une entreprise qui fabrique du Gel Hydroalcoolique n'en mette pas à disposition en quantité suffisante pour ses salariés. De plus, la Coopérative pharmaceutique de Melun n'entend pas concentrer la production aux produits liés uniquement à la gestion de la crise sanitaire afin de limiter l'exposition des salariés. Une note de la direction qui ne priorise pas les productions et dont la liste se termine par Etc... a été la seule réponse. En refusant de limiter l'exposition des salariés aux activités permettant uniquement de répondre à la situation sanitaire du pays, la COOPER joue la carte des profits au détriment des enjeux nationaux. En effet, si l'entreprise arrive à une situation de très fort taux d'absentéisme, qui assurera la production de produits nécessaires pour la santé publique ? Les salariés demandent des moyens de protections supplémentaires (masques, gants, gel hydroalcoolique) pour tous les salariés y compris les salariés extérieurs, contrôle de la température des personnes entrant sur le site (Comme annoncé par la direction), que les personnes à risque soient confinées chez elles avec maintien du salaire.

**La poste 77** : Absence de produits désinfectants pour le matériel commun, manque de gel Hydroalcoolique pour l'ensemble du personnel et notamment les postiers en contact avec la population et qui font signer les recommandés sur des Smartphones qui ne sont pas désinfectés (contacts physiques directs avec les usagers). Absence de masque, de gant, promiscuité sur les lieux de travail. Le sentiment d'insécurité des personnels est souvent avancé.

A notre connaissance, des salariés ont été menacés de contestation au tribunal par la direction en cas de droit de retrait. Liste non exhaustive des bureaux engagés : La Ferté sous Jouarre, Torcy, Nemours, Bussy, Brie Comte Robert, Ozoir, Provins, Combs la Ville, Meaux.

**En pièce jointe les communiqués CGT.**

## **La CGT 77 interpelle le préfet :**

Les cas recensés ne doivent pas rester sous silence, c'est pourquoi la CGT 77 a porté à la connaissance du préfet de Seine et Marne, la Direccte 77 et l'Agence Régionale de Santé les problématiques recensées.

Ci-jointe l'interpellation du préfet.



## **Communiqué de presse confédéral CGT :**

Le monde du travail doit être mobilisé uniquement pour les besoins essentiels.

Le monde, notre pays, traversent une crise sans précédent. L'urgence est aujourd'hui à protéger la santé de toutes et tous et à assurer la satisfaction des besoins essentiels de la population.

Le monde du travail est pleinement mobilisé en ce sens. La CGT œuvre, à tous les niveaux, pour lui permettre de faire face à la situation... Lire la suite en pièce jointe.